



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 05 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19**

**PRESENTS** : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, M. BATTEL, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme BATTEL, Mme LAFARGE, M. LAFARGE, Mme PARNIERE, Mme MADIEUX, M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Mme ZRAK, Mme MAZAUD, M. QUEYREIX  
M. FERARD, M. LEROY

**ABSENT** : M. AMODEO

**SECRETAIRE** : Mme DE CUYPER

**OBJET : DELIBERATION N° 2024 – 076 - LOCATION LOCAL MAISON MEDICALE – 6 RUE DU PEYRASSAUD**

Madame le Maire informe avoir fait visiter les locaux du cabinet médicale au 6 rue du Peyrassaud.

Une diététicienne est intéressée par le local partagé avec la nouvelle psychologue.

➤ Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- **de louer** le bureau numéro 3 en local partagé au tarif de 50 euros/mois et par praticien,
- **de donner** tout pouvoir à la Maire pour accomplir les formalités et signer le bail et tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 12 décembre 2024.

**La Maire,**

**Françoise RIVET**

